



*Vous avez choisi un hébergement en famille française pour pratiquer le français et partager la vie de personnes françaises. Voici quelques informations utiles pour votre séjour auprès de la famille que Lyon Bleu a sélectionnée ou sélectionnera pour vous.*

---

### Accueil le jour de l'arrivée

Nous demandons à la famille d'aller vous chercher à l'une des deux gares le jour de l'arrivée (accueil dans le hall de la gare de la Part Dieu ou de Perrache ou à l'arrêt de la navette Rhône Express Part Dieu Vilette qui relie l'aéroport avec le centre ville).

Vous pouvez arriver entre 9h00 et 22h30 et Lyon Bleu demande aux familles de se rendre disponibles le jour de votre arrivée. Si la famille a un empêchement important, Lyon Bleu est prévenue par la famille ou la famille d'accueil vous prévient directement et un accueil est de toute façon organisé dans les meilleures conditions, soit par une personne de l'entourage de la famille, soit par un représentant de Lyon Bleu.

Lyon Bleu va vous envoyer ou vous a déjà envoyé une présentation de la famille et la famille reçoit également un document qui vous présente à la famille.

Vous avez l'adresse mail de la famille et la famille a la vôtre en général. Vous devez prendre contact avec la famille française pour vous présenter et organiser l'arrivée directement avec la famille.

---

### Premier jour à Lyon Bleu

Vous êtes attendu à Lyon Bleu au 82 rue Duguesclin à 8h00 le premier lundi pour un test oral et une réunion de bienvenue.

Les cours ont ensuite lieu le matin ou l'après-midi selon le groupe où vous serez placé et selon votre niveau. Vous recevrez un emploi de temps après le test oral.

La famille d'accueil vous donnera toutes les indications nécessaires pour vous rendre de leur domicile à Lyon Bleu ou vous accompagnera si possible le jour même ou la veille.

---

### Mise à disposition d'un espace

Sauf demande contraire, la chambre individuelle doit rester individuelle. Vous devez pouvoir y travailler, donc disposer d'un bureau et d'un éclairage adéquats. La chambre est chauffée en période de froid. Comme les élèves travaillent souvent le soir, nous demandons à nos familles de chauffer la chambre jusqu'à 22 heures en hiver.

Mobilier indispensable dans la chambre : lit, rangement, penderie, bureau, éclairage, chaise.

Salle de bain : vous devez avoir accès à la salle de bain et pouvoir prendre au moins une douche par jour.

Vous disposez des clés du logement durant la période de votre séjour. Il est indispensable d'en prendre grand soin. Vous avez la responsabilité de les garder avec vous et de faire en sorte de ne pas les perdre ou les laisser sans surveillance.

**Entretien des vêtements** : les familles sont libres de vous proposer de vous laver vos affaires ou de vous laisser l'accès à la machine à laver (une machine pleine par semaine minimum).

Les draps et les serviettes sont fournis par la famille et doivent être changés tous les 15 jours minimum. Vous devez tenir les espaces mis à votre disposition propres et rangés, mais le ménage de fond (aspirateur, récurage de la salle de bain...) est assuré par la famille.

---

## Repas et utilisation de la cuisine

### **Accueil en demi-pension :**

Deux repas doivent être proposés par jour, le petit déjeuner et le repas du soir. Si cela convient mieux aux deux parties pendant les week-ends, le repas du soir peut aussi être remplacé par le déjeuner.

Lyon Bleu demande à la famille d'accueil de rechercher des repas équilibrés, la nourriture doit être abondante et variée. Il est demandé également à la famille de préférer un repas préparé à partir d'ingrédients frais à des préparations industrielles.

#### Exemples :

- un petit-déjeuner « à la française » se compose d'une boisson chaude, pain / biscottes avec beurre / confiture et / ou céréales selon les goûts, d'un fruit et / ou d'un jus de fruit.
- un repas « à la française » se compose d'une entrée, d'un plat chaud avec sa garniture et d'un fromage ou laitage et / ou dessert ou fruit.

Les moments des repas présentent le cadre idéal pour échanger et mieux connaître votre famille française d'accueil. Ils permettent également de mettre en pratique ce que vous apprenez en cours à Lyon Bleu. Sauf demande exceptionnelle, les élèves logés en demi-pension n'ont pas besoin d'accéder à la cuisine pour préparer des repas. Par contre ils pourront disposer d'une petite place dans le frigo pour entreposer des encas ou et avoir accès à la cuisine pour des préparations rapides (plats réchauffés, préparations de boissons chaudes, etc.).

### **Accueil en B&B :**

Voir l'exemple pour un petit déjeuner à la française ci-dessus. Si vous avez choisi cette formule, vous devez avoir accès à la cuisine pour préparer vos repas (week-ends inclus) et une place sera prévue pour vous dans le frigo et dans un placard.

Les heures d'accès à la cuisine doivent bien entendu être en accord avec le déroulement de la vie familiale, c'est-à-dire que vous pouvez « réserver » la cuisine pour vos besoins à certaines heures et la famille peut vous demander de ne plus préparer vos repas après une certaine heure. Comme l'heure de repas peut varier selon les cultures, vous devez vérifier ce point avec votre famille d'accueil.

---

## Accès aux différents équipements du logement (TV, lecteur DVD, internet...)

Les règles générales de la maison font autorité. Les familles d'accueils sont sensibles au fait que beaucoup d'élèves apprécient de regarder la télévision pour partager un moment convivial et entraîner leurs compétences linguistiques. Bien sûr, cela n'est pas toujours possible et toutes les familles ne disposent pas d'un poste de télévision.

---

## Téléphone/Skype

L'élève ne doit pas utiliser le téléphone de la famille sauf autorisation ou pour se faire appeler seulement. Il est important de vérifier auprès de votre famille française d'accueil à quels horaires vous pouvez vous faire appeler sur le téléphone fixe familial ou vous pouvez utiliser Skype sans déranger la famille (attention aux décalages horaires !!)

---

## Amis

Il est interdit d'inviter des amis chez votre famille d'accueil, sans en avoir discuté au préalable et avoir obtenu l'accord de la famille. De même, il est interdit d'inviter une personne étrangère à passer la nuit dans votre chambre sans l'autorisation de votre famille d'accueil.

---

## Règles de vie

L'échange est basé sur la confiance. Chacun doit faire preuve de respect et de bonne intelligence afin de répondre à d'éventuelles questions liées à différentes façons de vivre.

La famille doit être disponible à l'échange et à la conversation. Cependant, elle conserve la liberté d'être ponctuellement absente du logement (week-end, soirée...). Elle doit vous informer de ses absences et doit s'organiser avec vous pour la préparation des repas correspondants.

Si vous vous absentez pour une nuit ou un week-end, vous devez informer la famille de votre absence.

Les règles d'usage dans la famille sont les règles de vie quotidienne. N'hésitez pas à parler avec votre famille d'accueil concernant certains aspects importants concernant votre manière de vivre au quotidien.

---

## Emploi du français à la maison

La langue d'usage quotidien est le français. Lyon Bleu ne place jamais deux personnes de la même langue maternelle dans une même famille. Si une famille reçoit des étudiants d'autres écoles que Lyon Bleu, elle s'engage à respecter cette règle.

---

## Paiements et reçus

C'est Lyon Bleu qui paie la famille d'accueil.

La semaine d'hébergement se calcule du dimanche d'arrivée au samedi de départ. Le tarif pour une nuit supplémentaire en B&B est de 25 € et de 35 € par nuit en formule demi-pension.

---

## Assurance

Vous devez avoir une assurance maladie et une assurance responsabilité civile avant d'arriver en France. Veillez à avoir avec vous des documents prouvant que vous êtes assurés.

L'assurance maladie servira à prendre en charge les frais médicaux que vous pourriez avoir à payer. L'assurance Responsabilité Civile vous servira à dédommager la famille si vous provoquez un dommage chez elle (objets cassés ou perte des clés par exemple).

La famille et son logement sont assurés aussi en responsabilité civile.

---

## Vacances, absences de la famille ou de l'étudiant, changement de famille

Si vous partez en vacances au milieu de votre séjour et sans prévenir, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement concernant le prix du logement.

Si l'élève veut garder la chambre, y laisser ses affaires pendant son absence, qu'il prévient la famille et Lyon Bleu officiellement au moins 2 semaines à l'avance et s'il part pour une semaine minimum, le prix pour chaque semaine d'absence sera de 100€ si la formule choisie est la demi-pension et 75€ si la formule est le B&B.

Un remboursement peut être étudié au cas par cas si l'étudiant libère sa chambre pour que Lyon Bleu puisse placer un autre étudiant pendant son absence.

Si la famille d'accueil part en week-end pendant votre séjour, la famille est tenue de vous informer à l'avance de son absence ainsi que Lyon Bleu. Ils doivent vous communiquer un numéro de téléphone où vous pouvez les joindre en cas d'urgence.

---

Si vous êtes logé en demi-pension, la famille doit vous préparer le repas du soir du ou des jour(s) où elle est absente.

Si vous souhaitez changer de logement pour des raisons d'ordre pratique ou personnel, vous devrez soumettre votre demande par écrit à la personne en charge de votre inscription et à la directrice de Lyon Bleu.

Votre demande sera examinée et sera suivie d'un entretien pour en discuter. Lyon Bleu y répondra si les motifs paraissent justifiés. Une procédure équivalente est mise en place pour une famille qui ne souhaiterait pas garder un étudiant.

La communication et l'ouverture d'esprit sont indispensables de part et d'autres pour la réussite du séjour. N'hésitez pas à parler de tout sujet qui vous tiendrait à cœur concernant la qualité de l'accueil que vous recevez, à votre famille d'accueil et/ou à la personne administrative référente et à la directrice de Lyon Bleu International.

A la fin de votre première semaine et à la fin de votre séjour, vous pourrez remplir un questionnaire de satisfaction. Les données sont compilées, conservées et utilisés à des fins statistiques.

---

## Etudiants mineurs

Si vous êtes mineur, vos parents devront signer une attestation vous autorisant à sortir jusqu'à une heure précise et indiquant que le mineur sera pleinement responsable de son comportement. La famille d'accueil signale à Lyon Bleu si ces restrictions ne sont pas respectées par vous.

---

## Contact avec Lyon Bleu

L'équipe administrative de Lyon Bleu reste à votre disposition de lundi à vendredi entre 10h et 17h pour toute information concernant l'accueil de nos élèves. Merci de privilégier le contact par mail et d'utiliser le téléphone en cas d'urgence.

Nos coordonnées :

**Lyon Bleu International**

**82, rue Duguesclin**

**69006 Lyon**

**☎ : 04 37 48 00 26**

**Fax : 09 58 10 63 82**

**✉ : [logement@lyon-bleu.fr](mailto:logement@lyon-bleu.fr)**